

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 AOÛT 2015

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le 10 août 2015 à 19h30 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. Marc Corriveau, Maire, les conseillères et les conseillers suivants : Mmes Agnès Derouin Plourde et Marie Ouellette, MM. André Champagne et Maurice Marchand.

M. Jacques Robitaille, conseiller, a pris place à la table du conseil à 19h38.

Était absente : Mme Stéphanie Simard, conseillère.

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présente Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, qui dresse le procès-verbal.

### **REPRISE DE LA SÉANCE À 19H30.**

#### **RÉSOLUTION No 294-2015**

##### **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les comptes payés en juillet 2015 tel que rapportés dans le journal des déboursés en date du 31 juillet 2015, d'approuver les comptes payés par Accès D Affaires en juillet 2015 tel que rapportés sur la liste des prélèvements effectués en date du 31 juillet 2015 et les comptes à payer de juillet 2015 tel que rapportés sur la liste des comptes fournisseurs en date du 31 juillet 2015 et définis comme suit :

- Comptes payés en date du 31 juillet 2015 du chèque #8115 au chèque #8149 pour un montant total de 598,527.55\$
- Comptes payés en juillet 2015 par Accès D Affaires au montant de 380.63\$
- Comptes à payer de juin 2015 du chèque #8150 au chèque #8207 pour un montant total de 95,445.51\$

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles.

#### **RÉSOLUTION No 295-2015**

##### **INSCRIPTIONS AU COLLOQUE ANNUEL DE L'ADMQ DU 17 SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Linda Généreux, secrétaire administrative, à s'inscrire au colloque annuel de l'ADMQ le 17 septembre 2015 au Club de golf de Berthier. Les

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 AOÛT 2015**

frais d'inscription de 325\$ incluent les formations, le dîner et le souper. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

### **RÉSOLUTION No 296-2015**

#### **RÉAMÉNAGEMENT DU PARC AU TERRAIN DES LOISIRS, DU PARC RUISSEAU DES VENTS ET DU PARC HENRI-MONDOR**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas réaménage le parc au Terrain des loisirs, le parc Ruisseau des Vents et le parc Henri-Mondor. Ces travaux consistent à enlever le sable pour le remplacer par du paillis et installer si nécessaire de nouvelles bordures. La présence de guêpes dans le sable des parcs a nécessité l'intervention des travaux pour éliminer tout danger de piqûres.

### **RÉSOLUTION No 297-2015**

#### **DEMANDES DE SOUMISSIONS AUPRÈS DE DEUX (2) FOURNISSEURS POUR LE SEL À DÉGLAÇAGE HIVER 2015-2016**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas demande une soumission pour l'achat d'une certaine quantité de sel à déglacement pour l'hiver 2015-2016 auprès de Frigon inc. et Mines Seleine.

### **RÉSOLUTION No 298-2015**

#### **OFFRE DE SERVICE DE HÉTU-BELLEHUMEUR ARCHITECTES INC.**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte l'offre de service de Héту-Bellehumeur architectes inc. datée du 10 août 2015 au montant forfaitaire de 7,000.00\$ plus taxes pour les plans et devis d'un nouvel entrepôt au Terrain des loisirs.

### **RÉSOLUTION No 299-2015**

#### **AUTORISER M. STÉPHANE ALLARD ING ET AGRONOME À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE DOSSIER DU 1771 RANG SUD À SAINT-THOMAS**

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise et mandate M. Stéphane Allard ing. et agronome à présenter une demande de certificat d'autorisation pour la Municipalité de Saint-Thomas concernant le dossier du 1771 rang Sud à Saint-Thomas J0K 3L0.

### **RÉSOLUTION No 300-2015**

#### **ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS À FAIRE RESPECTER LES MESURES D'ATTÉNUATION SE TROUVANT À L'ANNEXE 8 DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DU 1771 RANG SUD À SAINT-THOMAS**

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 AOÛT 2015**

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas s'engage à faire respecter les mesures d'atténuation qui se trouve à l'annexe 8 de la demande de certificat d'autorisation du 1771 rang Sud à Saint-Thomas en fournissant au responsable des travaux de la Municipalité et à l'entrepreneur lesdites mesures.

### **RÉSOLUTION No 301-2015**

**M. PIERRE DÉSY, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, SERA AUTORISÉ À SIGNER L'ENGAGEMENT À FAIRE RESPECTER LES MESURES D'ATTÉNUATION POUR LE PROJET DU 1771 RANG SUD À SAINT-THOMAS**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise M. Pierre Désy, directeur des travaux publics, à signer l'engagement à faire respecter les mesures d'atténuation qu'on retrouve à l'annexe 8 dans le cadre du projet du 1771 rang Sud à Saint-Thomas J0K 3L0.

### **RÉSOLUTION No 302-2015**

**AUTORISER M. STÉPHANE ALLARD ING. ET AGRONOME À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE DOSSIER DU 1240, ROUTE 158 À SAINT-THOMAS**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise et mandate M. Stéphane Allard ing. et agronome à présenter une demande de certificat d'autorisation pour la Municipalité de Saint-Thomas concernant le dossier du 1240, route 158 à Saint-Thomas J0K 3L0.

En plus, la Municipalité de Saint-Thomas accepte l'offre de service de M. Stéphane Allard ing et agronome pour la préparation des documents au montant de 1,875\$, pour la surveillance complète des travaux à l'heure pour un montant évalué entre 600\$ et 1,500\$ et à payer les frais de déplacements à 0,45\$/km.

### **RÉSOLUTION No 303-2015**

**ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS À FAIRE RESPECTER LES MESURES D'ATTÉNUATION SE TROUVANT À L'ANNEXE 8 DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DU 1240, ROUTE 158 À SAINT-THOMAS**

Il est proposé par Mme Agnès Derouin Plourde, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas s'engage à faire respecter les mesures d'atténuation qui se trouve à l'annexe 8 de la demande de certificat d'autorisation du 1240, route 158 à Saint-Thomas en fournissant au responsable des travaux de la Municipalité et à l'entrepreneur lesdites mesures.

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 AOÛT 2015

### RÉSOLUTION No 304-2015

#### **M. PIERRE DÉSY, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, SERA AUTORISÉ À SIGNER L'ENGAGEMENT À FAIRE RESPECTER LES MESURES D'ATTÉNUATION POUR LE PROJET DU 1240, ROUTE 158 À SAINT-THOMAS**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise M. Pierre Désy, directeur des travaux publics, à signer l'engagement à faire respecter les mesures d'atténuation qu'on retrouve à l'annexe 8 dans le cadre du projet du 1240, route 158 à Saint-Thomas J0K 3L0.

Pour le prochain point à l'ordre du jour, Mme Marie Ouellette, conseillère, avise les membres du conseil municipal qu'elle a déposé une demande de remboursement d'activité hors territoire pour son fils.

### RÉSOLUTION No 305-2015

#### **REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS HORS TERRITOIRE**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise le remboursement suivant :

1. Mme Marie Ouellette 67.50\$

Mme Agnès Derouin Plourde, conseillère, avise les membres du conseil municipal qu'elle ne participera pas au débat et au vote pour le point suivant puisqu'elle occupe la fonction de secrétaire au Club FADOQ – Gerbe D'Or.

### RÉSOLUTION No 306-2015

#### **AUTORISER LE CLUB FADOQ – GERBE D'OR À UTILISER LA SALLE SAINT-JOSEPH ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR LA PÉRIODE 2015-2016**

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a reçu une demande du Club FADOQ – Gerbe D'Or pour réserver la salle Saint-Joseph et le Centre communautaire pour l'année 2015-2016 datée du 3 août 2015;

Attendu que le Club FADOQ – Gerbe d'Or doit demander officiellement l'autorisation à la Municipalité de Saint-Thomas pour utiliser gratuitement la salle Saint-Joseph et le Centre communautaire;

Attendu que chaque responsable d'activité doit ouvrir et fermer la salle Saint-Joseph selon l'horaire des activités soumis par le Club;

Attendu que la personne ressource pour toute communication entre la Municipalité et le Club FADOQ – Gerbe D'Or est Mme Gisèle Bonin, présidente;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a priorité pour la location de la salle Saint-Joseph lors d'une demande pour une funérailles ou autre;

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 AOÛT 2015**

Attendu que le Club FADOQ – Gerbe D'Or est consentant à déplacer leurs activités dans une autre salle lorsque la salle Saint-Joseph sera louée pour une funérailles ou autre;

Attendu que les mêmes modalités des résolutions no 273-2014 et no 369-2014 s'appliquent à la présente résolution;

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise le Club FADOQ - Gerbe D'Or à utiliser la salle Saint-Joseph et le Centre communautaire selon la demande déposée par le Club datée du 3 août 2015.

### **RÉSOLUTION No 307-2015**

#### **BUDGET DU DÉVOILEMENT – CONCOURS MAISONS FLEURIES 2015**

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas alloue un montant de 1770\$ pour le dévoilement du Concours Maisons fleuries 2015 qui aura lieu le 11 septembre 2015 au Vignoble Le Mernois.

### **RÉSOLUTION No 308-2015**

#### **BUDGET – INAUGURATION DU « SKATEPARK »**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas alloue un montant de 650\$ pour l'inauguration du « Skatepark » le 18 septembre 2015.

### **RÉSOLUTION No 309-2015**

#### **PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE III**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Agnès Derouin Plourde et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Thomas autorise la présentation du projet de « Jeux d'eau » au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Thomas à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la Municipalité de Saint-Thomas désigne Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

### **RÉSOLUTION No 310-2015**

#### **INVITATION DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE – DÉFI VÉLO DE LANAUDIÈRE**

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 AOÛT 2015**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise M. Marc Corriveau, Maire, ou Mme Stéphanie Simard, mairesse suppléante, ou Mme Marie Ouellette, conseillère, à participer au Défi Vélo de Lanaudière, samedi le 22 août 2015. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

### **REMERCIEMENT DU COMITÉ 10<sup>IÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE SAINT-THOMAS – LA ROQUE GAGEAC**

Une lettre de remerciement fut adressée à la Municipalité par le comité.

### **RÉSOLUTION No 311-2015**

#### **RÉSOLUTION DE REMERCIEMENT**

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas remercie tous les membres du comité du 10<sup>ième</sup> anniversaire du jumelage Saint-Thomas – La Roque Gageac pour l'organisation de l'évènement.

**PÉRIODE DE QUESTION** (Aucune question)

### **RÉSOLUTION No 312-2015**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h45.

---

M. Marc Corriveau  
Maire

---

Mme Danielle Lambert Adm.A. gma  
Directrice générale et sec.-trésorière